



## AVIS DE PROMULGATION

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT #697

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville de Témiscaming le 6 juin 2023 :

**Règlement #697 décrétant une dépense et un emprunt pour la réfection des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux sur environ 150 mètres dans la rue Du Couvent, comprenant la réfection de la chaussée, du pavage, des trottoirs et des bordures**

Ce règlement a pour objet de décréter une dépense de 1 616 547 \$ et un emprunt de 1 616 547 \$ pour la réfection des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux sur environ 150 mètres dans la rue Du Couvent, comprenant la réfection de la chaussée, du pavage, des trottoirs, des bordures.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 26 juillet 2023.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible à l'hôtel de ville, au 20, rue Humphrey à Témiscaming où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Témiscaming, ce 26 avril 2024

Patrick Tanguay Dumas  
Directeur général et greffier



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Patrick Tanguay Dumas, greffier, résidant à Témiscaming, certifie que j'ai publié le présent avis le 26 avril 2024 sur le site web de la Ville relativement à l'adoption du Règlement #697 décrétant une dépense et un emprunt pour la réfection des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'égouts pluviaux sur environ 150 mètres dans la rue Du Couvent, comprenant la réfection de la chaussée, du pavage, des trottoirs et des bordures.

De plus, j'ai affiché une copie de cet avis public à l'hôtel de ville, au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 26 avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26 avril 2024.

Patrick Tanguay Dumas  
Directeur général et greffier